Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Avis d'appel d'offres

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)

OBJET : ACQUISITION DE 1200 MOTOPOMPES ; 1200 GAZ DOMESTIQUE DE 12,5 KG ET 1200 ADAPTATEURS AU PROFIT DES PRODUCTEURS MARAICHERS DU PADMAR DANS LE PDA7 (lots 1, 2 et 3)

REFERENCE SIGMAP : F_DAI_110642

Avis N° ……..

Identification de la procedure: Appel d'Offres Ouvert National

N°.017…../**MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du** ….10…./..09./…… **2025**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation de marchés publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono (ATDA- OALM), version 3, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 18 juin 2025.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral Mono (ATDA-OALM), en partenariat avec le Programme Cadre des interventions du FIDA en milieu Rural au Bénin (ProCaR), a sollicité des ressources du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), afin de financer des activités du Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs à l'acquisition de 1200 motopompes ; 1200 gaz domestique de 12,5 kg et 1200 adaptateurs au profit des producteurs maraîchers du PADMAR dans le PDA7.

3. Le Directeur Général de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de 1200 motopompes ; 1200 gaz domestique de 12,5 kg et 1200 adaptateurs au profit des producteurs maraîchers du PADMAR dans le PDA 7.

Les fournitures seront réparties en trois (03) lots définis ainsi qu'il suit :

- **Lot 1 : Acquisition de 600 motopompes ; 600 gaz domestique de 12,5 kg et 600 adaptateurs au profit des producteurs maraîchers du PADMAR de la commune de Sèmè ;**

- **Lot 2 : Acquisition de 400 motopompes ; 400 gaz domestique de 12,5 kg et 400 adaptateurs au profit des producteurs maraîchers du PADMAR de la commune de Grand-Popo ;**

- **Lot 3 : Acquisition de 200 motopompes ; 200 gaz domestique de 12,5 kg et 200 adaptateurs au profit des producteurs maraîchers du PADMAR des communes de Ouidah et de Kpomassè.**

Les variantes ne seront pas prises en compte.

Chacun des lots est indivisible et tout candidat peut soumissionner pour un ou l'ensemble des lots mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement et plus avantageuses sur deux lots mais ne peut être attributaire que pour un seul lot, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98/01 21 36 17 99, Email : prmpatda2025@gmail.com** , tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (**heure locale : GMT + 1**).

6. Le délai de réalisation, pour chacun des lots 1, 2 et 3, est de **quatre (04) mois** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencer la prestation.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a- Pour les anciennes entreprises :

➢ **Capacité technique et expériences**

- Être dans le domaine de la fourniture de matériels et/ou équipements agricoles, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ou les statuts.

- Avoir exécuté, **pour chacun des lots**, de manière satisfaisante deux (02) marchés de fournitures à titre de Fournisseur au cours des quatre (04) dernières années (2021 ; 2022 ; 2023 ; 2024) et de l'année en cours.

- Avoir exécuté avec satisfaction en tant que fournisseur ou sous-traitant, au cours des quatre (04) dernières années (2021 ; 2022 ; 2023 ; 2024) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fourniture de matériels et/ou équipements agricoles dont **l'un spécifique d'équipements d'exhaure** (motopompe, pompe électrique ou pompe solaire avec panneaux solaires) et de **montant HT au moins égal à :**

- **Cent quatre-vingt millions (180 000 000) Francs CFA pour le lot 1 ;**
- **Cent vingt millions (120 000 000) Francs CFA pour le lot 2 et**
- **Soixante millions (60 000 000) pour le lot 3.**

Les expériences doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. L'une ou l'autre des preuves justificatives doit être assortie du contrat (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) y relatif.

➢ **Capacité financière**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de :

- **Cent vingt millions (120 000 000) Francs CFA** pour **le lot 1 ;**
- **Quatre-vingt millions (80 000 000) Francs CFA** pour **le lot 2 et**
- **Quarante millions (40 000 000)** pour **le lot 3** et

Ces avoirs doivent être justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin. Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière avec précision du lot.

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) égal au moins à :

  - **Deux cent quarante millions (240 000 000) Francs CFA pour le lot 1;**
  - **Cent soixante millions (160 000 000) Francs CFA pour le lot 2 et**
  - **Quatre-vingts millions (80 000 000) Francs CFA pour le lot 3.**

Le chiffre d'affaires annuel moyen doit être justifié par les états financiers prescrits dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1.

NB : Les exigences financières sont cumulatives.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

b- Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

➢ **Capacité technique et expériences**

- Être dans le domaine de la fourniture de matériels et/ou équipements agricoles, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ou les statuts.

- Disposer d'un personnel d'encadrement dont au moins un Directeur Technique, titulaire d'un Diplôme de Technicien Industriel (DTI) ou du BAC série F ou d'un BAC + 3 en Electrotechnique ou en Génie Mécanique avec au moins sept (07) ans d'expérience et ayant été au moins une fois à la tête de la direction technique d'une entreprise (CV + copie du diplôme légalisée + attestations de travail légalisées) avec au cours des quatre (04) dernières années (2021 ; 2022 ; 2023 ; 2024) et l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fourniture de matériels et/ou équipements agricoles dont **l'un spécifique d'équipements d'exhaure** (motopompe, pompe électrique ou pompe solaire avec panneaux solaires) et de montant HT au moins égal à :

- **Cent quatre-vingt millions (180 000 000) Francs CFA pour le lot 1 ;**
- **Cent vingt millions (120 000 000) Francs CFA pour le lot 2 et**
- **Soixante millions (60 000 000) pour le lot 3.**

NB: - ***Le nombre d'années d'expérience est compté à partir de la date de délibération de l'obtention du diplôme ou à défaut la date de signature ou de délivrance du diplôme (copie légalisée).***

- Les expériences sont lues à travers les CV signés par les titulaires et sont appuyées par des attestations de travail en copies légalisées.

- ***Les attestations de travail doivent mentionner les montants et les activités auxquelles le Directeur technique a participé.***

➢ **Capacité financière**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de :
  - **Cent vingt millions (120 000 000) Francs CFA** pour **le lot 1 ;**
  - **Quatre-vingt millions (80 000 000) Francs CFA** pour **le lot 2 et**
  - **Quarante millions (40 000 000) Francs CFA** pour **le lot 3** et

Ces avoirs doivent être justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin. Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière avec précision du lot.

- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels de montant au moins égal à :
  - **Deux cent soixante-quatre millions (264 000 000) Francs CFA** pour **le lot 1 ;**
  - **Cent soixante-seize millions (176 000 000) Francs CFA** pour **le lot 2 et**
  - **Quatre-vingt-huit millions (88 000 000) Francs CFA** pour **le lot 3**.

L'attestation devra porter l'objet du marché avec précision du lot.

Ces entreprises produiront en plus, leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1.

NB : Les exigences financières sont cumulatives.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à partir de.....16.....Septembre.....**2025** tous les jours ouvrables de **8 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17 h 30 mn (*heure locale: GMT + 1*)** au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email: prmpatda2025@gmail.com**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin**. Le dossier d'appel d'offres sera

adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leurs offres. Les candidats doivent se munir de leurs récépissés de retrait du dossier d'appel d'offres au moment du dépôt de leurs offres.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques **par lot**, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée en format PDF et accessible de l'offre sur clé USB **par lot**, le tout dans une enveloppe unique, à l'adresse ci-après :

Secrétariat permanent des marchés publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè à Abomey-Calavi, République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98 / 01 21 36 17 99 - Email : prmpatda2025@gmail.com. au plus tard le 17 octobre **2025 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT + 1)**.

NB : Voir les détails des mentions à porter sur l'enveloppe extérieure unique et les enveloppes intérieures ainsi que les détails sur leurs contenus à l'IC 21.1 et à l'IC 22.2 (b) des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des candidats ou représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'ATDA-OALM** le 17 octobre **2025 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT + 1)**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **Deux millions quatre cent mille (2 400 000) Francs CFA** pour **le lot 1 ;**
- **Un million six cent mille (1 600 000) Francs CFA** pour **le lot 2 et**
- **Huit cent mille (800 000) Francs CFA** pour **le lot 3**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et **déposées par lot** sous peine de rejet.

Fait à Abomey-Calavi, le 10 SEPT 2025

Denise W. AFFOMASSE
Personne Responsable
des Marchés Publics